



Réunion d'information Fournisseurs Entretien des espaces verts de la Ville de Paris

- 30 juin 2023-

Présentation des intervenants

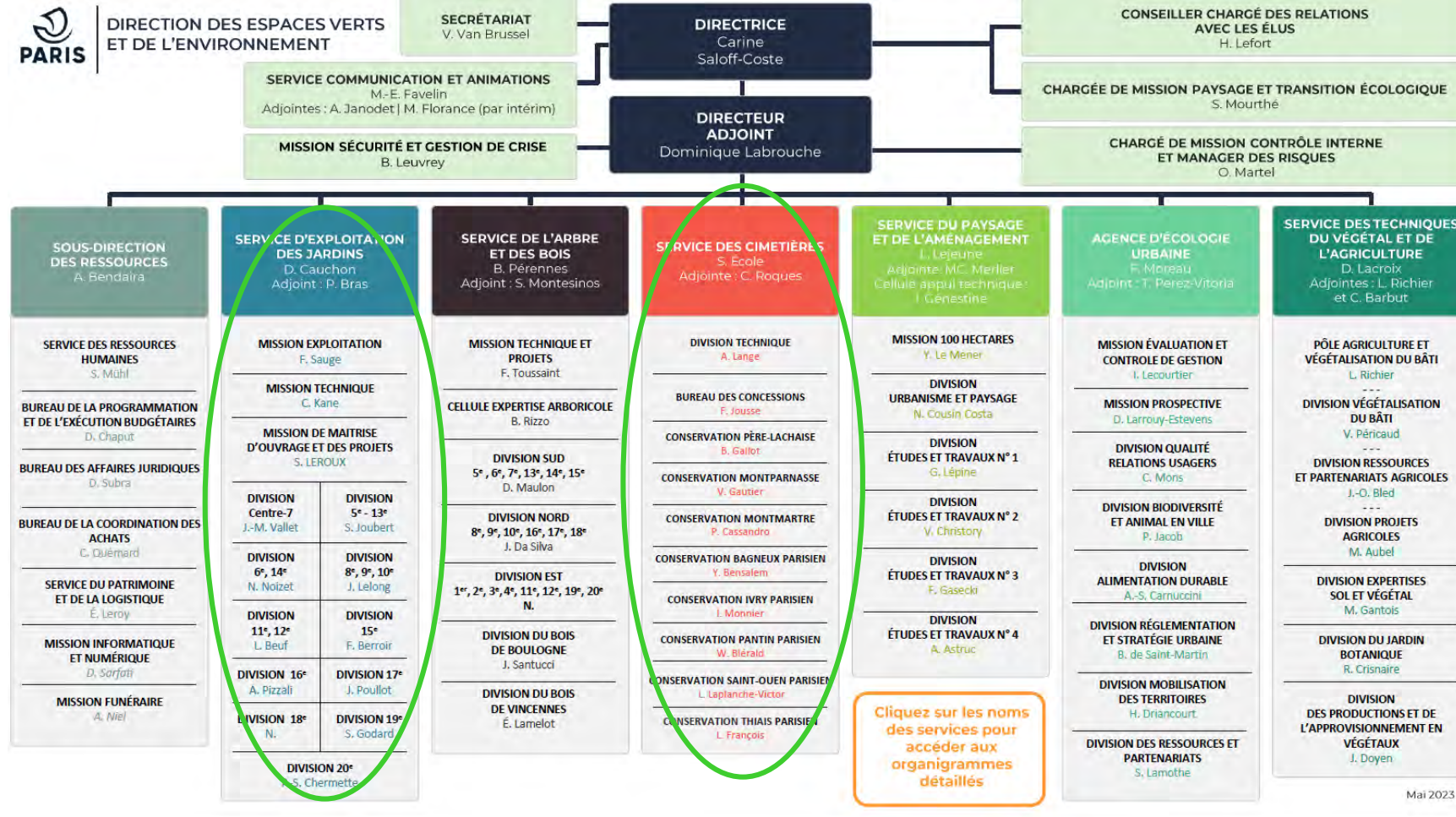
DIRECTION DES FINANCES ET DES ACHATS

- **Marion THOMAS** : Experte SPASER et achats économiquement responsables
- **Lassaâd AMICH** : Service des marchés
- **Stéphy SREY** : Acheteuse, Service Achats Espace public
- **Nicolas CAMELIO** : Chef du Service Achats Espace public

DIRECTION DES ESPACES VERTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

- **Florian SAUGE** : Chef de la mission exploitation, Service d'Exploitation des Jardins
- **Maxime CAILLEUX** : Adjoint au chef de la mission exploitation, Service d'Exploitation des Jardins
- **Agnès THOMAS** : Responsable de la subdivision espaces verts, Service des cimetières

Présentation de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE)



Présentation de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE)

Patrimoine SEJ (Service d'exploitation des jardins) – mars 2023



1260

Espaces verts
d'établissements municipaux

170 hectares
écoles - crèches



355

murs végétalisés

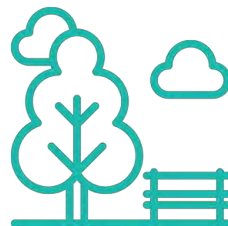
20 cimetières

14 intramuros et
6 extramuros
421 hectares

531 jardins

454 HECTARES

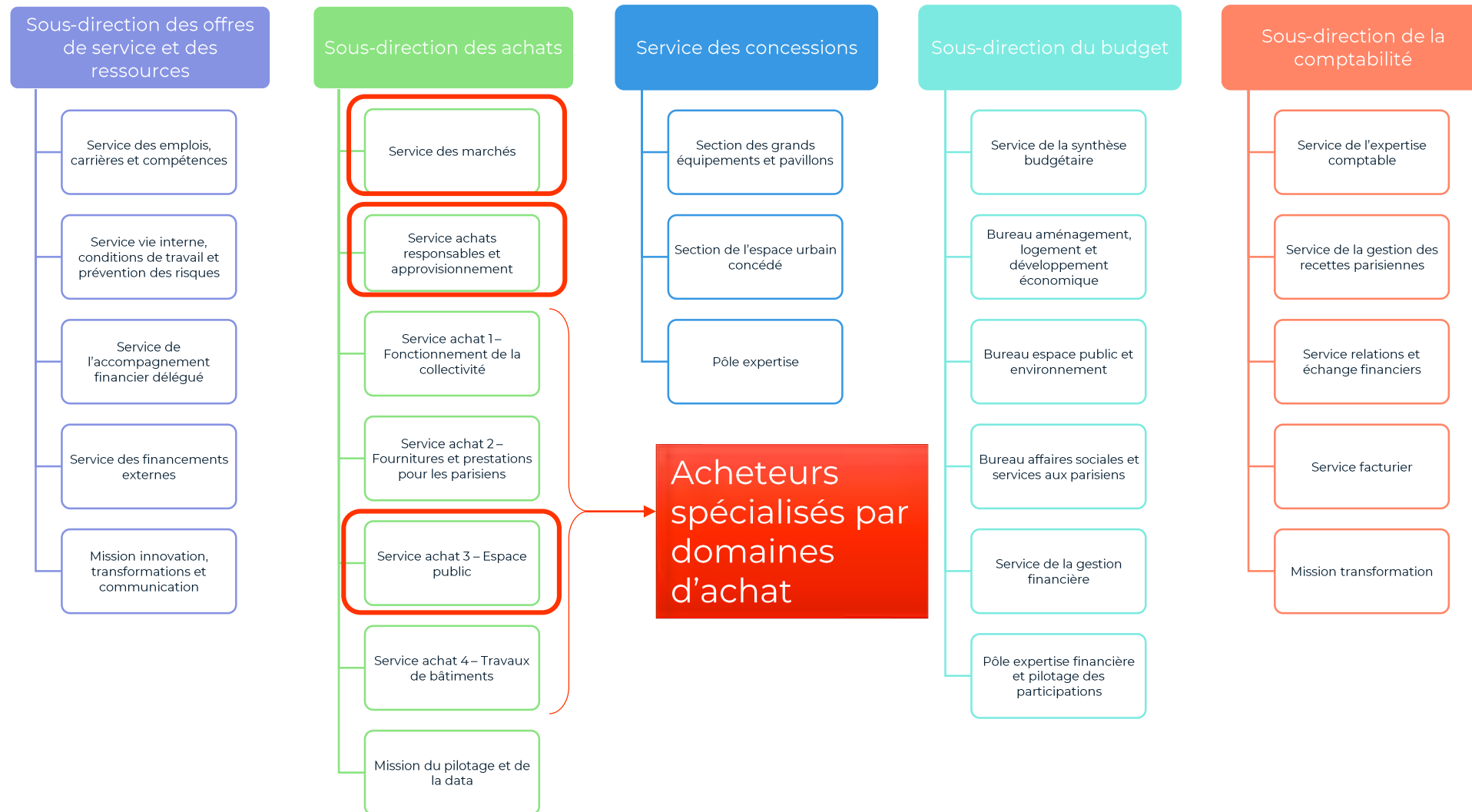
165 jardins
pédagogiques et
jardins partagés
5,20 hectares



3200
Jardinières pleine
terre et jardinets
28 hectares

- **Objectifs de mandature 2020 – 2026: :**
 - 100 hectares de nouvelles surfaces végétalisées
 - 30 hectares de nouveaux jardins
 - 6 hectares supplémentaires ouverts au public sur la Petite Ceinture
 - 170 000 arbres plantés

Présentation de la Direction des Finances et des Achats (DFA)



Sommaire

01 La commande
publique
parisienne

04 Comment
répondre à nos
consultations?

02 Présentation du
projet et enjeux

05 Questions /
Réponses

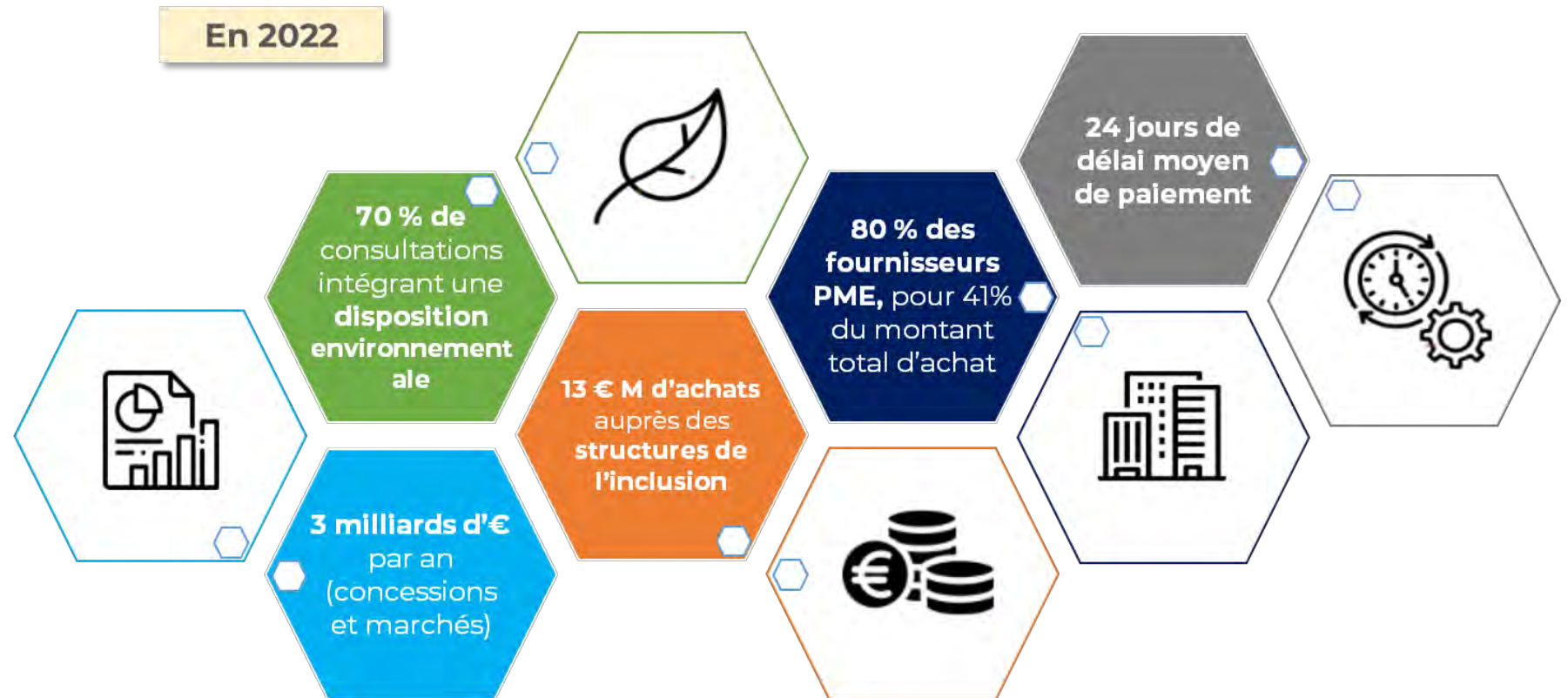
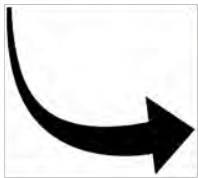
03 Calendrier
prévisionnel et
consultations
similaires

01

La commande publique parisienne

La commande publique parisienne

En quelques chiffres clés



Politique achat de la Ville de Paris

Objectifs clés



2^{ème} Schéma parisien de la commande publique responsable

Orientations politiques

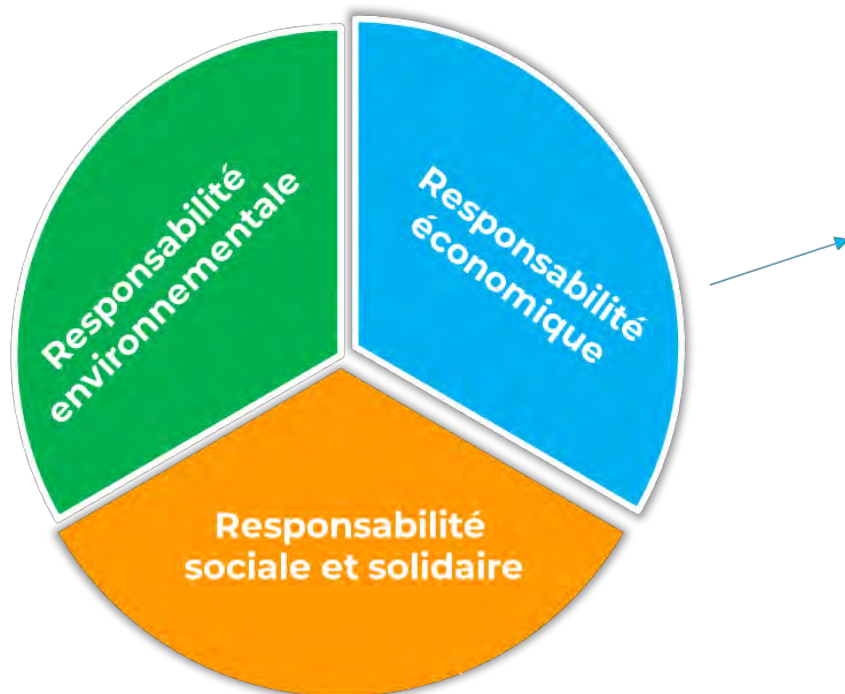
Schéma adopté le 16 décembre 2021
disponible [en ligne](#)

- Orientations politiques et techniques pour nos contrats sur les aspects **d'attractivité économique, de transition écologique et d'inclusion**
- **L'accès de tous les acteurs économiques** à la commande publique parisienne : TPE/PME, structures de l'ESS, entreprises locales, etc.
- Un renforcement de **l'effectivité des outils d'achats responsables** pour tous les contrats de la commande publique parisienne



2^{ème} Schéma parisien de la commande publique responsable

Chantiers visant à faciliter l'accès de tous les acteurs économiques à la commande publique parisienne



Connaître les spécificités et domaines d'activités des PME et structures de l'ESS parisiennes

Adapter systématiquement les consultations au profil des structures de l'ESS et des PME

Encourager la co- et sous-traitance comme modalité d'accès à la commande publique

Poursuivre l'accompagnement des PME et structures de l'ESS dans la compréhension des enjeux et opportunités de la commande publique parisienne

2^{ème} Schéma parisien de la commande publique responsable

Actions du SPASER relatives à l'insertion



Diversifier les segments d'achats porteurs d'une clause sociale d'insertion afin de varier les métiers proposés.

Développer l'utilisation de critères de sélection relatifs à la qualité des parcours d'insertion

Focus sur la clause sociale d'insertion

Près **de 3 millions d'heures générées entre 2016 et 2021** sur les marchés clausés. Plus de 600 000 heures générées sur l'année 2022.

Pour le MEVEM, c'est plus de 11 000 heures réalisées depuis 2018 (tous lots confondus)

Les grands principes de la commande publique

Charte de déontologie Achats de la Ville de Paris

<https://www.paris.fr/pages/achats-et-marches-publics-3526#la-politique-fournisseur>

La Ville de Paris a mis en place une **charte de déontologie achats** pour permettre aux acheteurs de développer des relations transparentes avec les fournisseurs

Les rencontres fournisseurs doivent respecter les **grands principes de la commande publique** et les règles déontologiques de l'achat



Échanges avec les acteurs économiques

Une communication multicanale selon l'état d'avancement des projets

Programmation Achat

Rencontres plénières
annuelles

Informations très générales

Projet d'achats prévus dans
les 2 ans

Réunion d'information fournisseurs

Selon les projet achats

Rencontres plénières

Projet d'achats dans les 6
mois

Rendez-vous de sourcing

Rendez-vous bilatéraux
avec certains opérateurs
économiques

informations et échanges

Projet d'achat dans les 2
mois

02

Présentation du projet et enjeux

Prochains marchés d'entretien d'espaces verts

Classique

= En appel d'offres ouvert

Insertion

= En MAPA car marchés d'insertion

MEVEM

= Marchés d'entretien des espaces verts parisiens dans les cimetières et les établissements municipaux

MEVEM classique

Prochains marchés à renouveler

MEVEM insertion

Prochains marchés à renouveler

MEVEP

= Marchés d'appui pour l'entretien horticole des espaces végétalisés sur l'espace public

MEVEP classique

Marché en cours jusqu'à 2027

MEVEP insertion

Prochains marchés à créer

1/ Prestations techniques

Le périmètre d'intervention du MEVEM

Le marché a pour objet un marché d'entretien, principalement horticole, des espaces végétalisés dans les établissements municipaux et les cimetières

Le périmètre géographique de la prestation est le territoire de Paris intra-muros ainsi que l'Île de France

Les interventions auront lieu :

- Principalement dans les écoles (maternelles et élémentaires), les crèches et les cimetières
=> pilotage DEVE
- Sur des sites particuliers : collèges, établissements sportifs, bibliothèques, sites administratifs ou techniques, centres de santé... => pilotage autres directions de la ville (DILT, DAC, DASCO, DSP, DVD...)

1/ Prestations techniques

Le périmètre d'intervention du MEVEM

Les espaces végétalisés visés sont notamment :

- Des jardins pédagogiques et des arbres/arbustes fruitiers
- Des haies, des massifs arbustifs et/ou de vivaces
- Des espaces de pelouse ou de prairies
- Des bacs végétalisés
- Des murs et toitures végétalisés
- Des décorations florales
- Des divisions cinéraires ou funéraires paysagées

1/ Prestations techniques

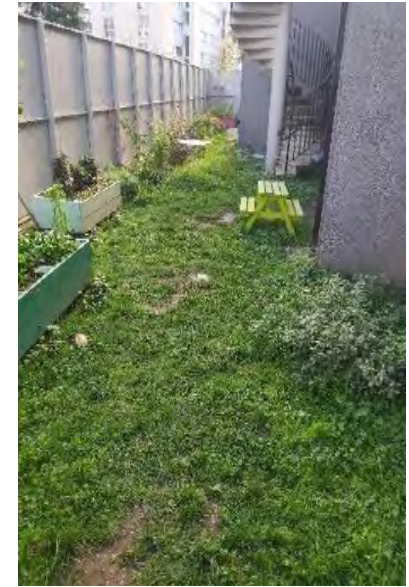
Prestations habituelles d'entretien espace vert

- **Pour l'entretien courant des surfaces végétales**
 - Tontes
 - Taille (haies, arbustes...)
 - Taille et palissage de plantes grimpantes ou arbres fruitiers
 - Désherbage (désherbage chimique proscrit)
 - Découpe de gazon
 - Fauche
 - Aération manuelle Binage
 - Paillage
- **Autre prestations particulières**
 - Fouilles de terre (mécanique ou manuelle) sur petite surface
 - Fourniture et mise en œuvre de terre végétale, terreaux et amendement
 - Entretien de bacs à sables
 - Petit entretien d'arrosage intégré ou automatique
 - Mise en place de dalles/volige bois/pavés pour jardins pédagogiques
- **Prestations complémentaires sur pelouses, sur massifs et autres**
 - Fertilisation des sols
 - Regarnissage et semis de pelouses et prairies
 - Plantation de plantes (annuelles, bisannuelles, vivaces...), haies et arbustes
 - Arrosage manuel
 - Ramassage de feuilles
 - Débroussaillage
 - Ramassage déchets avant intervention
 - Mise en place de mulch
 - Essouchage d'arbuste (à la main ou mécanique)

1/ Prestations techniques

Exemple d'espace à entretenir

Massifs et pelouses



1/ Prestations techniques

Exemple d'espace à entretenir

Jardinières de pleines terres



1/ Prestations techniques

Exemple d'espace à entretenir

Jardins pédagogiques et murs végétalisés



1/ Prestations techniques

Exemples d'espaces à entretenir dans les cimetières

Divisions militaires, paysagères, périnatales, cinéraires, écologiques



1/ Prestations techniques

Exemples d'espaces à entretenir dans les cimetières

Trottoirs et voies enherbées, haies et grimpantes, décorations florales et columbariums végétalisés



1/ Prestations techniques

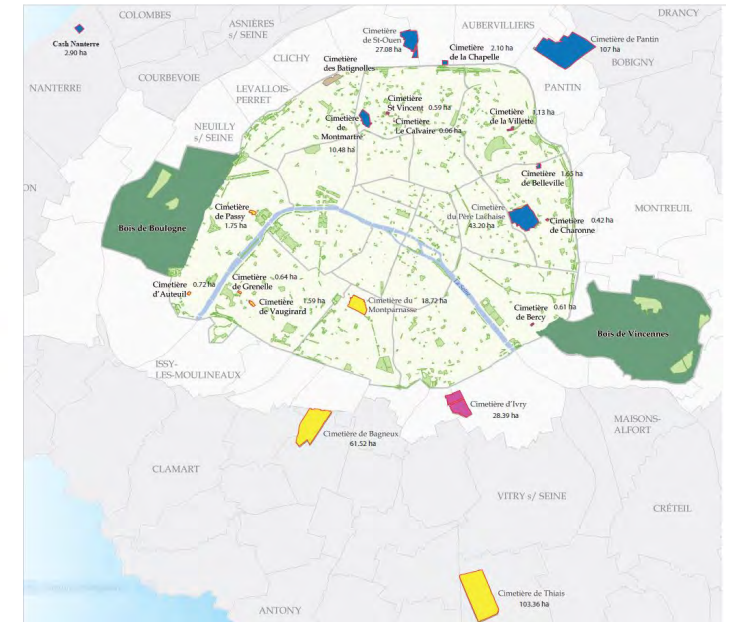
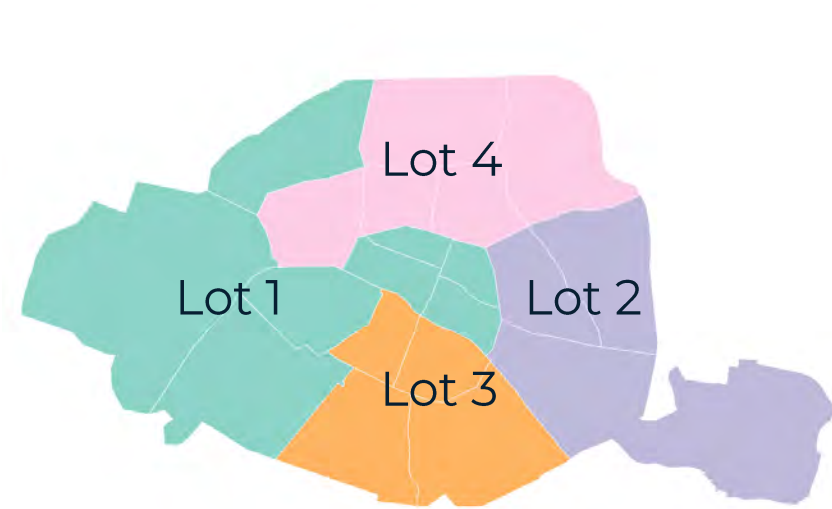
Points de vigilance/évolutions du MEVEM

- Refonte des prix unitaires annuels
- Intégration de l'entretien horticole des cours oasis
- Intégration de l'entretien courant de l'arrosage intégré ou automatique (petit entretien)
- Dimensionnement et formations des équipes
- Modalités de contrôle des prestations :
 - contrôles inopinés et de suivi ;
 - contrôles contradictoires sur un secteur aléatoire
- Modalités de suivi des prestations : plateforme dématérialisée ; bons de passages; bilans etc...

2/ Allotissements

A/ Allotissement de la consultation MEVEM classique actuelle (2020-2024)

Marché d'entretien des espaces verts dans les cimetières et établissements municipaux



Établissements municipaux

- Lot 1 Ouest – Min : 200 000€HT Max : Sans**
327 sites – 46 600 m² horticoles – Conso* : 780k€HT
- Lot 2 Est – Min : 200 000€HT Max : Sans**
293 sites – 46 900 m² horticoles – Conso : 430k€HT
- Lot 3 Sud – Min : 200 000€HT Max : Sans**
267 sites – 47 500 m² horticoles – Conso : 540k€HT
- Lot 4 Nord – Min : 200 000€HT Max : Sans**
369 sites – 53 100 m² horticoles – Conso : 640k€HT

Départements IDF

- Lot 5 IDF – Min : 50 000€HT Max : Sans**
25 sites – 9 600 m² horticoles – Conso : 268k€HT

Il s'agit de l'allotissement actuel, celui-ci est susceptible d'évoluer pour la prochaine consultation, vos retours en sourcing serviront à actualiser le DCE

Cimetières (2x24 mois)

- Lot 6 Sud – Min : 550 000€HT Max : Sans**
4+3 sites – 185+3 ha cadastraux – Conso : 1 580k€HT
- Lot 7 Nord – Min : 400 000€HT Max : Sans**
5+7 sites – 150+48 ha cadastraux – Conso : 1 190k€HT
- Lot 8 Ivry (STPA) - Min : 100 000€HT Max : Sans**
1 site – 28 ha cadastraux – Conso : 210k€HT

* Entre la notification et le 22/06/2023

2/ Allotissements

A/ Allotissement de la consultation MEVEM classique actuelle (2020-2024)

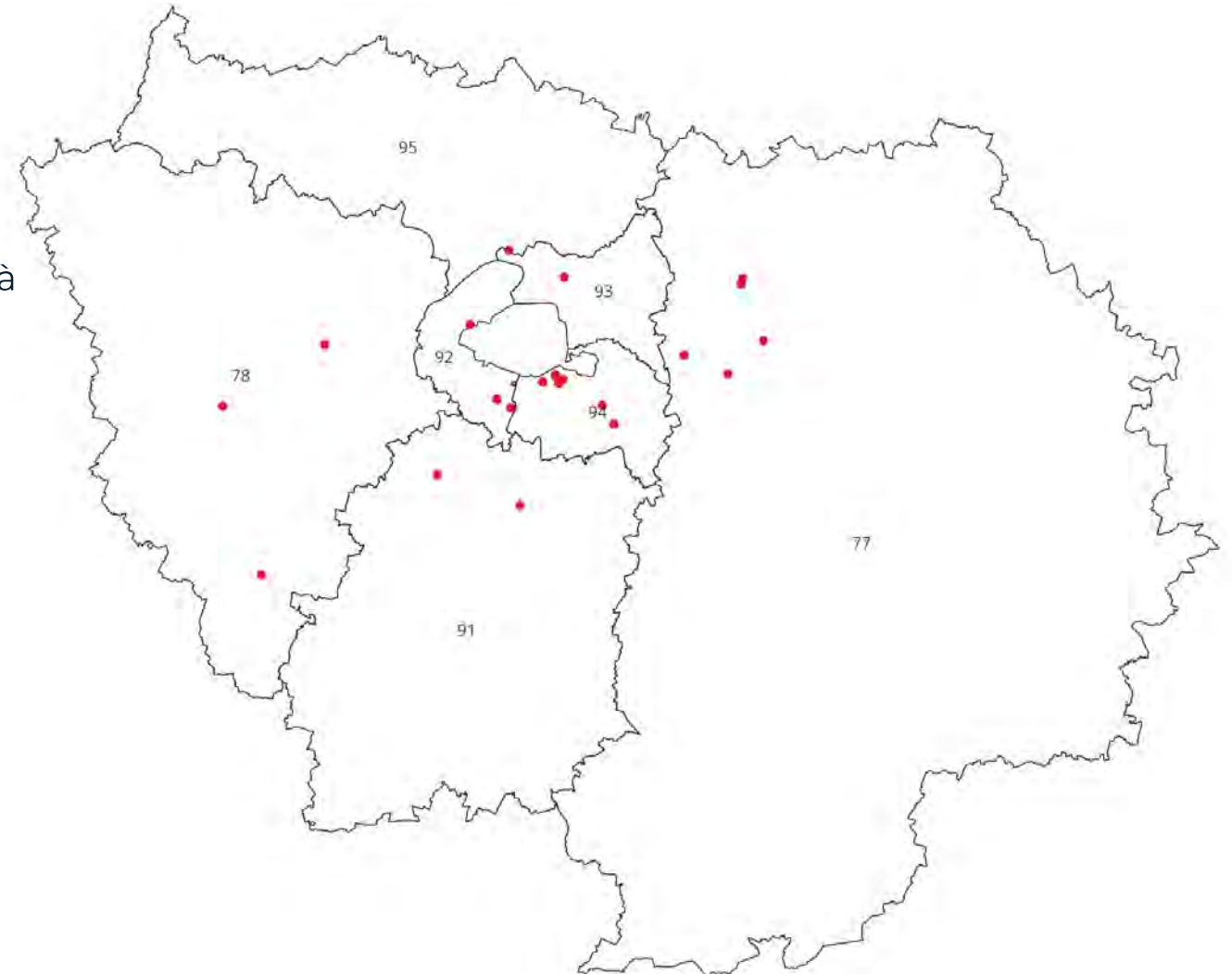
Focus sur le lot 5 (8 lots)

25 établissements au total

9 600 m²

Dont des centres aérés, établissements d'aide social à l'enfance, fourrières

Surfaces de l'ordre de 50m² et un grand site de 5 000 m² (centre de maintenance et d'approvisionnement en matériaux de Bonneuil-sur-Marne)



Il s'agit de l'allotissement actuel, celui-ci est susceptible d'évoluer pour la prochaine consultation, vos retours en sourcing serviront à actualiser le DCE

2/ Allotissements

A/ Allotissement de la consultation MEVEM classique actuelle (2020-2024)

Marché d'entretien des espaces verts dans les cimetières et établissements municipaux

Focus sur les lots 6 à 8 (8 lots)

Lot 6 Sud :

4 sites permanents – 185 ha
+ 3 sites complémentaires – 3 ha

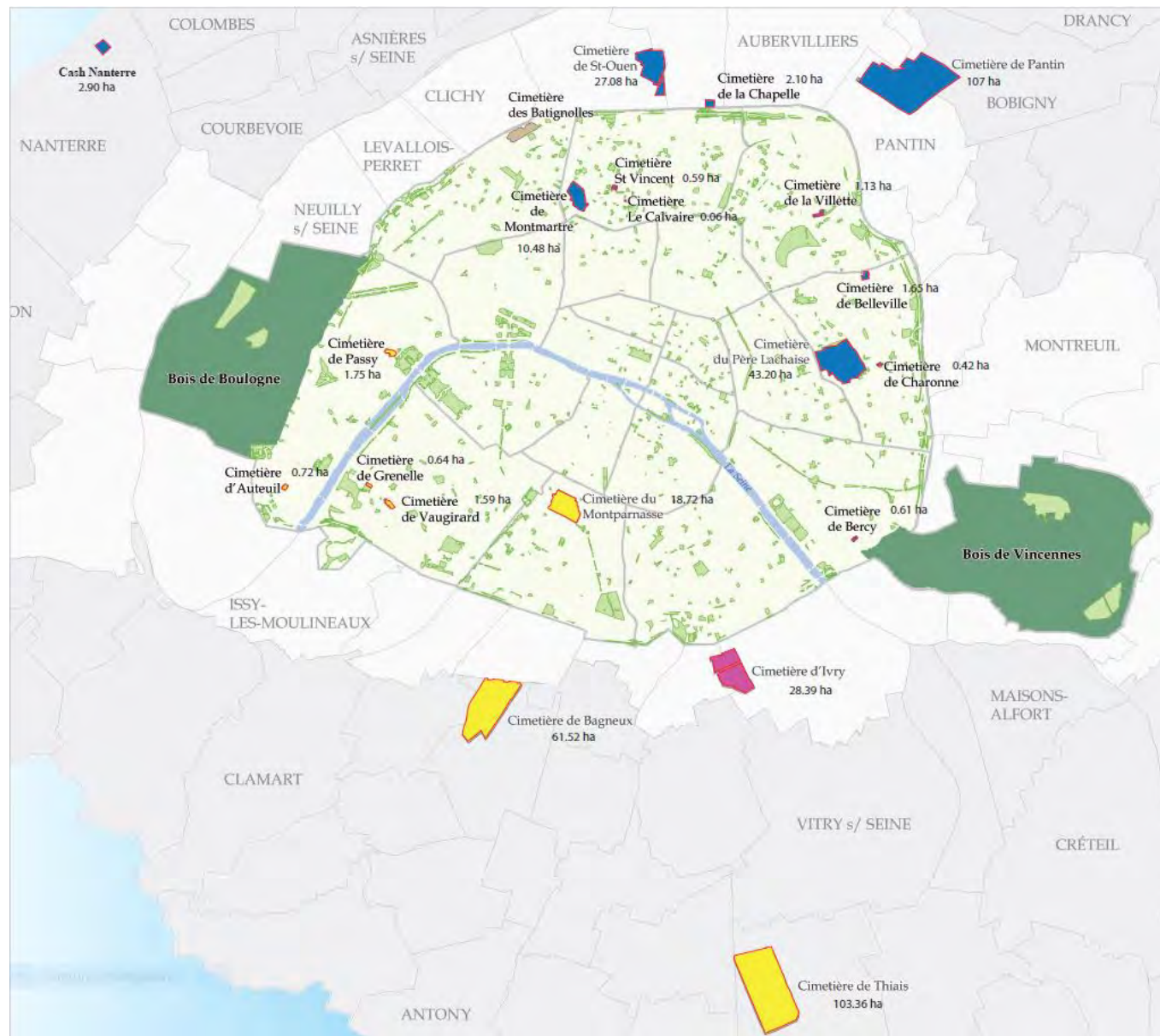
Lot 7 Nord :

5 sites permanents – 150 ha
+ 7 sites complémentaires – 48 ha

Lot 8 Ivry (STPA) :

1 site permanent – 28 ha

Il s'agit de l'allotissement actuel, celui-ci est susceptible d'évoluer pour la prochaine consultation, vos retours en sourcing serviront à actualiser le DCE



2/ Allotissements

B/ Allotissement de la consultation MEVEM insertion actuelle (2020-2024)

MEVEM classique, procédure en AOO

Lots 1 à 7 : Heures d'insertion dans les lots classiques

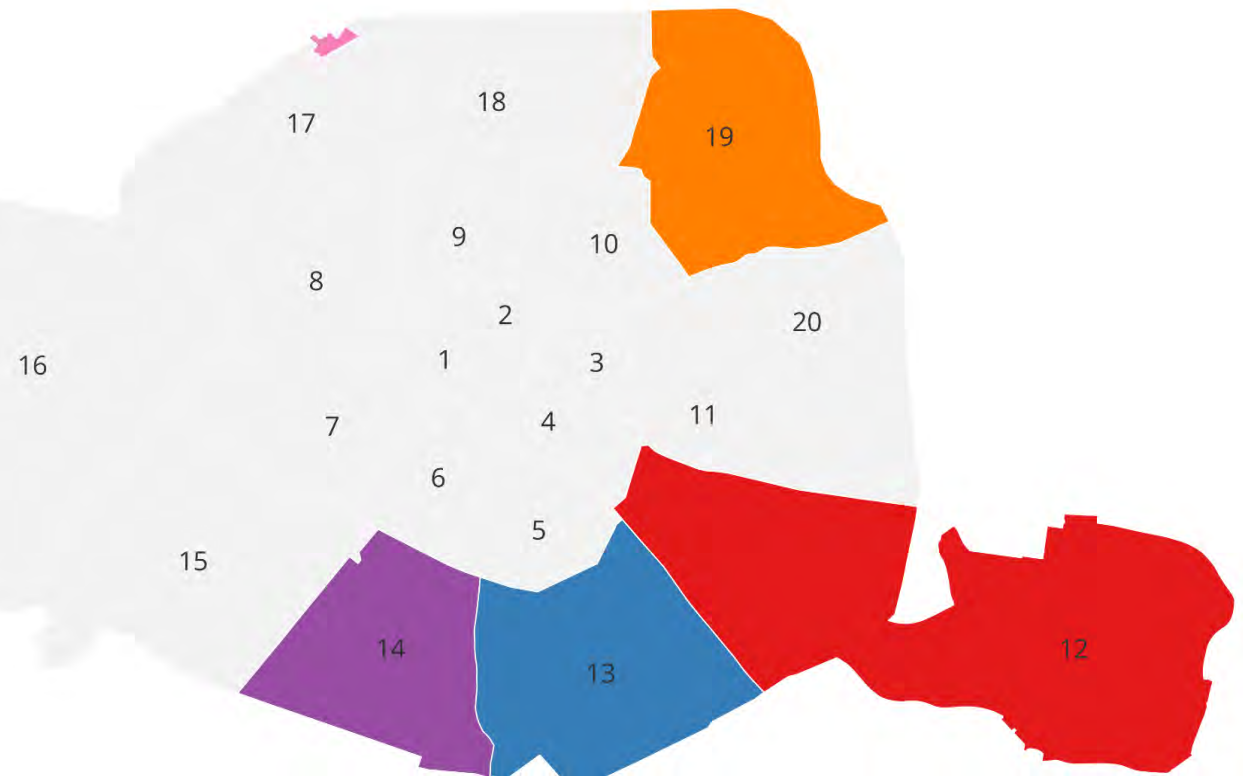
Lot 8 : Marché réservé dédié au Secteur de travail protégé et adapté (STPA)

MEVEM insertion, procédure en MAPA

Lots 1 à 5 : Insertion socioprofessionnelle d'habitants des arrondissements suivants :
Près de 1 000 heures d'insertion dans les écoles forfaitisées + prestations complémentaires à bons de commande

Quinzaine établissements et environ 1 500m²

Au minimum 1 encadrant pour 6 personnes
Formation horticole attendue



2/ Allotissements

C/ Allotissement de la consultation MEVEP classique actuelle (2023-2027)

Jardinières, jardinets de pleine terre, espaces de pelouse/prairie, plate-bandes végétalisées, bacs végétalisés, massifs arbustifs, décorations florales, murs végétalisés, espaces composés

Cette consultation a été lancée pour la première fois en 2023.

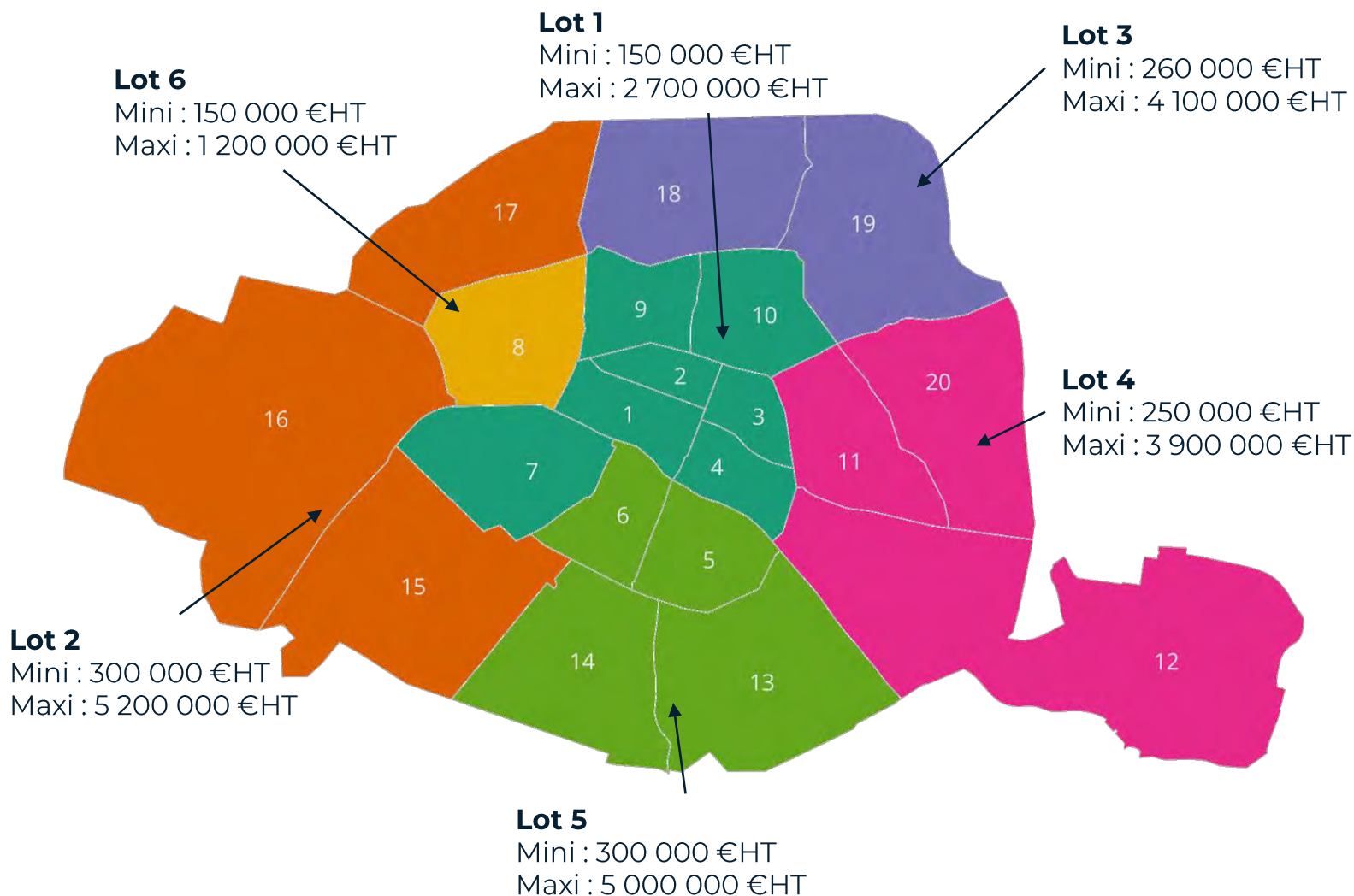
Lots 1 à 5 :

1 responsable d'exploitation + 1 chef d'équipe + 4 ouvriers d'exécution (dont 2 qualifiés)
2 équipes de 2 ouvriers minimum

Lot 6 – 8^{ème} arrondissement :

1 responsable d'exploitation + 1 chef d'équipe + 2 ouvriers d'exécution

Intervention tous les 15 à 40 jours



2/ Allotissements

D/ Allotissement de la consultation MEVEP insertion (à créer)

Marché d'appui pour l'entretien horticole des espaces végétalisés sur l'espace public

Jardinières, jardinets de pleine terre, espaces de pelouse/prairie, plate-bandes végétalisées, bacs végétalisés, massifs arbustifs, décorations florales, murs végétalisés, espaces composés

Prestations exclues :

élagage/abattage/dessouchage d'arbres, plantations d'arbres, ramassage de débris hors intervention horticole, travaux d'arrosage automatique

Articulation avec d'autres interventions :

Nettoyage assuré par différents biais (régie, marchés, marchés d'insertion)

L'allotissement est à définir, le sourcing permettra d'identifier les capacités de prise en charge (moyens humains, moyens matériels)



03

Calendrier prévisionnel et consultations similaires à venir au sein du Service Achat Espace Public

Calendrier prévisionnel des MEVEM et MEVEP

T3 2023

T4 2023

T1 2024

T2 2024

T3 2024

30/06/2023 :
**Réunion
d'information
fournisseurs**

**Consultation
MEVEM classique**



Entre T1 et T2 2024 :
**Début d'exécution
du MEVEP
insertion**

Dès juillet 2024 :
**Début d'exécution
du MEVEM
classique**

Jusqu'au 11/07/2023 :
Sourcing
Éventuellement un sourcing
complémentaire jusqu'à un mois
avant le lancement de la
consultation

Dès septembre 2024 :
**Début d'exécution
du MEVEM
insertion**

Entre T3 et T4 2023 :
**Consultation
MEVEP insertion
+MEVEM insertion**



Calendrier des fins prévisionnelles de marchés d'entretien d'espaces verts

2024

2025

2026

2027

Mars 2024 :
**MEVEM insertion
+MEVEP insertion**

Mai 2025 :
Arrosage des points de
végétalisation sur l'espace public
(non renouvelé car absorbé par le MEVEP)

Février 2027 :
MEVEP classique
(espaces végétalisés sur l'espace
public)

Juillet 2024 :
MEVEM classique
(établissements municipaux et cimetières)

Prochains marchés d'entretien horticole

Septembre 2024 :
Arrosage automatique
(installation, extension, rénovation,
entretien dans les espaces verts, espaces
publics et cimetières)

Avril 2025 :
**Travaux de fouille et de
plantation**

Mars 2026 :
**Espaces végétalisés du
périphérique**
(aménagement, entretien et nettoyage
des espaces végétalisés)

Juillet 2027 :
**Insertion nettoyage
espace public**
(papiers, mauvaises herbes, détritux
dans les massifs et allées)

Décembre 2024 :
Élagage des arbres

Septembre 2025 :
**Entretien des jeunes
peuplements**

Septembre 2027 :
Canaux

Consultations similaires à venir

Installation, extension, rénovation, entretien de l'arrosage automatique

Sep.
2024
Fin du
marché

Prestations :

Création/modification de branchement, réalisation de tranchées, fourniture et pose de fourreaux/vannes/systèmes de contrôle, entretien périodique des installations d'arrosage (dont stations de pompage à eau non potable/pluviale)

Marché actuel :

3 lots géographiques pour les espaces verts et voies publiques + 1 lot bois Vincennes/Boulogne + 1 lot cimetières
2x24 mois
Qualipaysage A510 Arrosage intégré

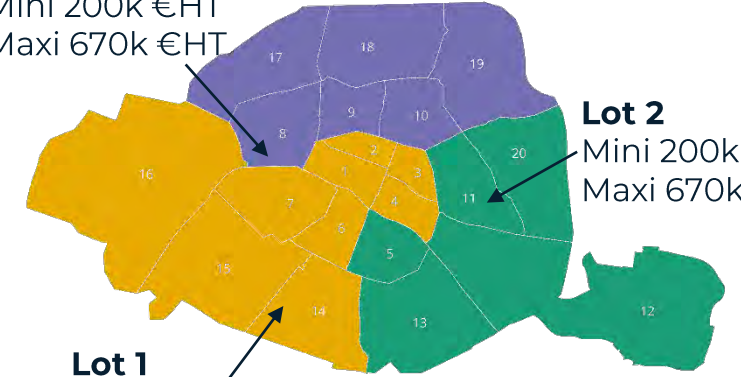
2025

2026

2027

Lot 3

Mini 200k €HT
Maxi 670k €HT



Lot 2

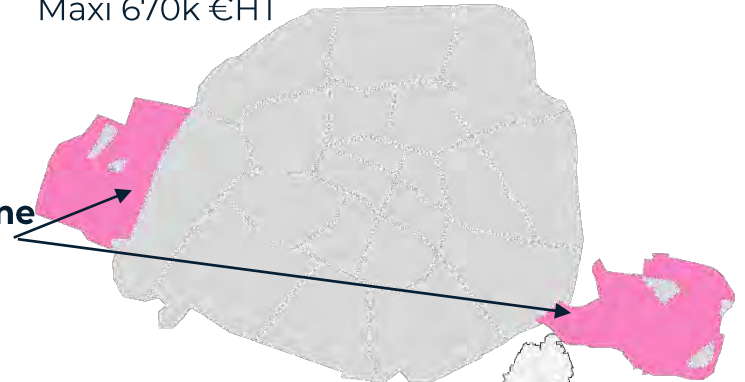
Mini 200k €HT
Maxi 670k €HT

Lot 1

Mini 200k €HT
Maxi 670k €HT

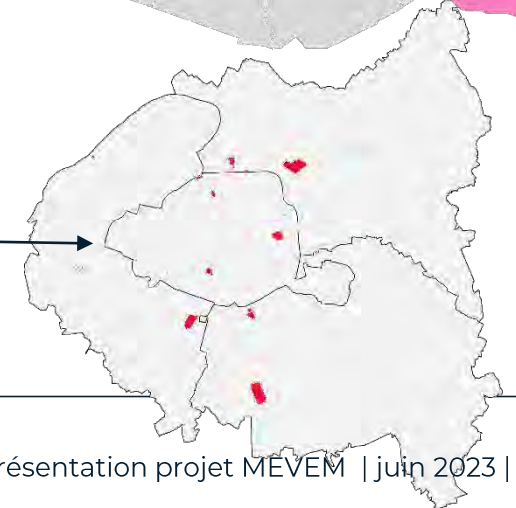
Lot 4 Vincennes/Boulogne

Mini 75k €HT
Maxi 360k €HT



Lot 5 cimetières

Mini 50k €HT
Maxi 200k €HT



Entretien, élagage, abattage et taille architecturée des arbres

Déc.
2024
Fin du
marché

Prestations :

Abattage, élagage, réduction de couronne, taille de formation et dégagement de façades

11 000 arbres dans les établissements + 25 000 dans les cimetières + certains alignements (voiries, jardins, équipements) pour taille architecturée

Marché actuel :

3 lots géographiques pour les établissements parisiens + 1 lot cimetières nord/appui bois de Vincennes/77/97/95 + 1 lot cimetières sud/appui bois de Boulogne/78/91/92/94 + 1 lot technique (plateaux rideau) 2x24 mois

2 interventions annuelles

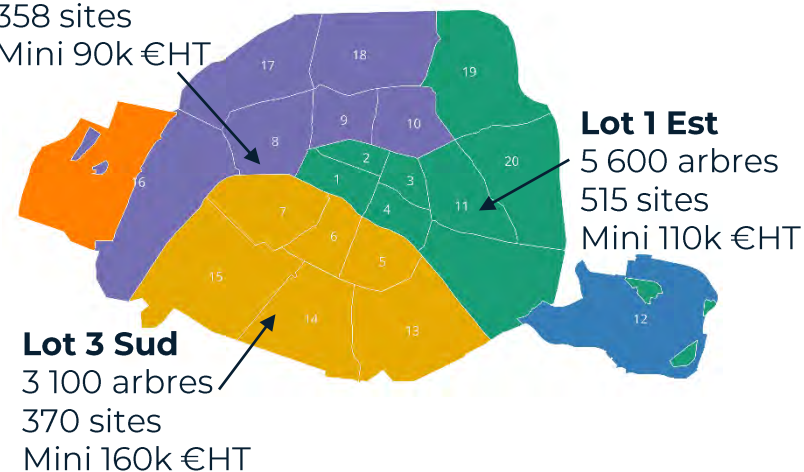
Qualipaysage E140 Entretien élagage

Lot 2 Nord Ouest

2 200 arbres

358 sites

Mini 90k €HT



2025

2026

2027



Lot 4

18 400 arbres

17 sites

Mini 180k €HT

Lot 5

16 200 arbres

24 sites

Mini 250k €HT

Sourcing : Courant 2024

Marché de fouilles et de plantations

2024

Prestations :

Dessouchage, création de fouille, apport de terre végétale, plantation (sans fourniture de l'arbre)

Marché actuel :

3 lots géographiques pour les voiries/parcs/jardins/cimetières + 1 lot bois de Boulogne/Vincennes/domaine forestier de Beauregard (78) + 1 lot équipements de la Ville à Paris et en IDF 2x24 mois

Environ 2 000 replantations en moyenne par an

Au moins 4 équipes de 3 personnes pendant les vacances scolaires

Avril
2025
Fin du
marché

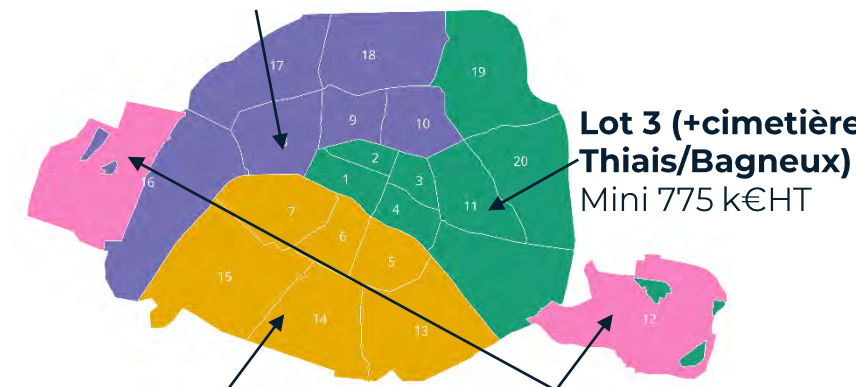


2026

2027

Lot 1 (+cimetière Saint-Ouen/La Chapelle/Nanterre)

Mini 475k €HT



Lot 3 (+cimetière Thiais/Bagneux)

Mini 775 k€HT

Lot 2 (+cimetière Pantin/Ivry)

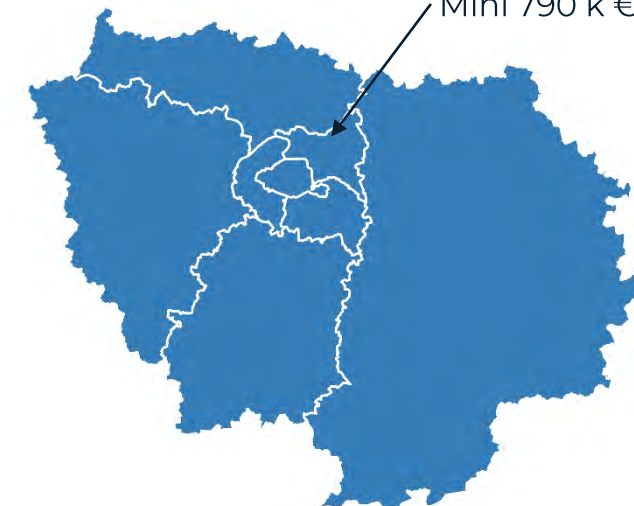
Mini 675k €HT

Lot 4 (+Beauregard)

Mini 160k €HT

Lot 5 équipements

Mini 790 k €HT



Entretien des jeunes peuplements

2024

Prestations :

Dégagements des sujets d'avenir, dépressage de jeunes peuplements, premières coupes, broyage et épandage, tailles de formation, débroussaillage

Marché actuel :

Lot 1 : Entretien forestier dans le Bois de Boulogne (846ha) et dans le domaine de Beauregard (97ha)

Lot 2 : Entretien forestier dans le Bois de Vincennes (995 ha)
48 mois fermes

Plan de charge de 15 à 20 ha/an/bois

Dégagements mécaniques de 15 à 20 ha et près de 140 km

Interventions sélectives de 1 000 à 1 400 sujets par an

Qualipaysage en travaux forestiers reboisement

Qualipaysage en fauchage délivrée par le Ministère de l'agriculture

Sep.
2025
Fin du
marché

2026

2027

Lot 1 Boulogne (+Beauregard)

Mini 100k €HT



Lot 2 Vincennes

Mini 100k €HT

Entretien horticole et arboricole des plantations et espaces verts du domaine public fluvial de la ville et du parc des Sources de la Seine

Prestations :

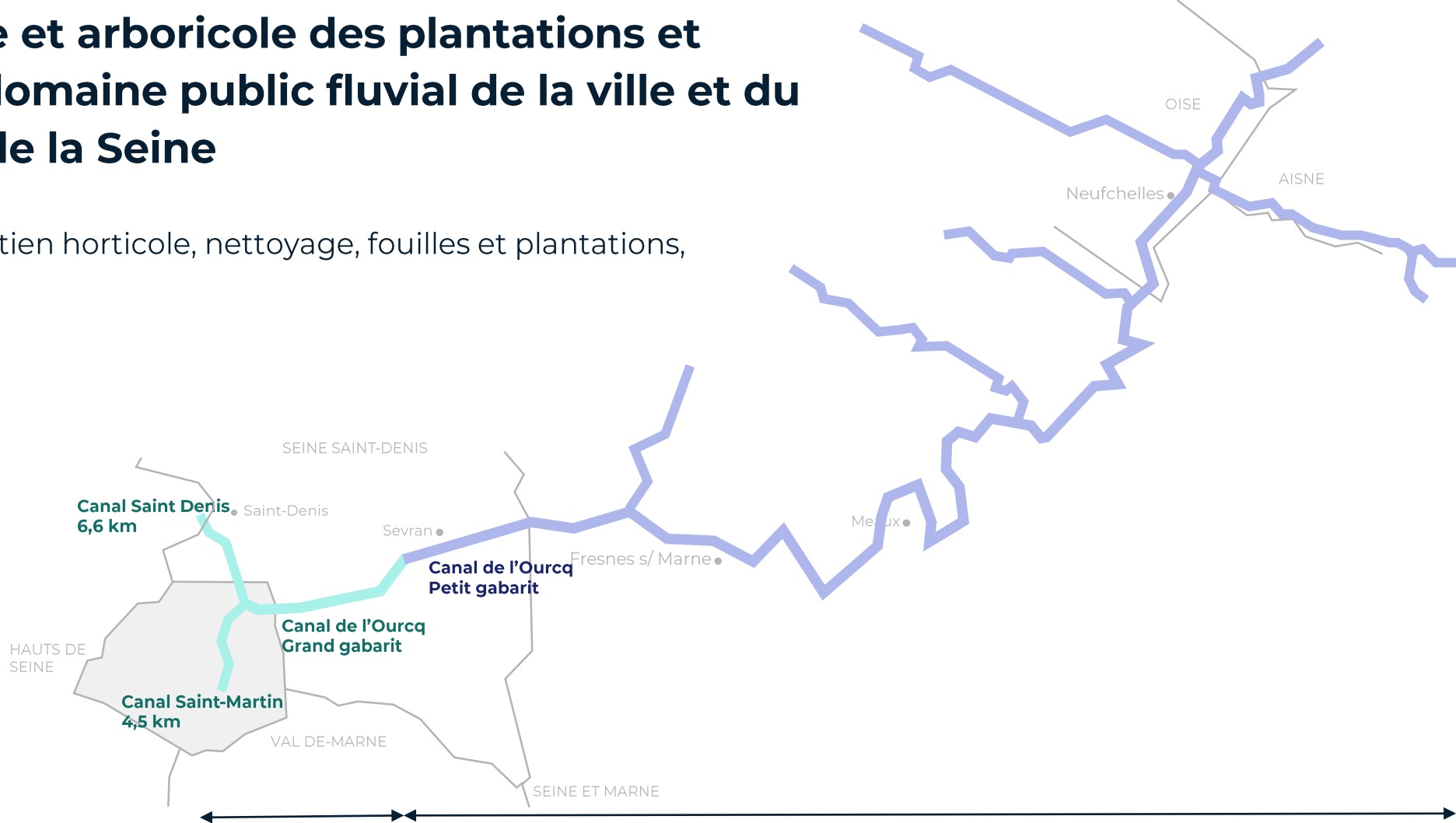
Élagage et abattage, entretien horticole, nettoyage, fouilles et plantations, réfection de clôtures

2024

2025

2026

Sep.
2027
Fin du
marché



Lot 1 Canaux à grand gabarit

Mini à 130 000 €HT et Maxi à 1 000 000€HT sur 20 mois
Canal Saint-Martin + Saint-Denis + Ourcq Grand Gabarit (dép. 75, 93)

Lot 2 Canaux à petit gabarit

Mini à 500 000 €HT et Maxi à 4 000 000€HT sur 20 mois
Canal Ourcq Petit Gabarit + rivière de l'Ourcq canalisée + plusieurs affluents canalisés (dép. 93, 77, 02, 60) + Parc des Sources de la Seine (dép. 21)

04

Comment répondre à nos consultations?

Accéder aux marchés franciliens

Maximilien : le portail des marchés publics franciliens

<http://maximilien.fr>

(accès à l'Espace Entreprises)

- Une inscription simplifiée
- Inscription à l'alerte email automatique
- Passage obligé pour permettre aux opérateurs économiques de poser leurs questions en cours de consultation, sur le dossier de consultation en ligne
- Outil privilégié pour les échanges avec les soumissionnaires par messagerie sécurisée

Recommandations pour répondre à nos consultations

Plusieurs voies possibles

- **Seule** : l'entreprise dispose des capacités et des moyens
- **En groupement (co-traitance)** : groupement momentané d'entreprises (GME), s'associer pour être plus pertinent
 - ✓ L'intérêt : réunir des compétences et / ou des capacités
- **Sous-traitance** : dans ce cas, aucun lien contractuel entre le sous-traitant et la personne publique. Permet également d'apporter des compétences et/ou capacités

Répondre à nos consultations – Une offre optimisée

Nos attentes

Une **offre optimisée** répondant aux besoins exprimés dans le cahier des charges avec :

- **un mémoire technique exhaustif et clair** qui respecte le cadre de réponse fourni par la Ville (Cadre de Mémoire Technique) ;
- **une offre financière complète** formulée selon les pièces financières mises à disposition par la Ville (Bordereau de prix, détail estimatif).

La qualité de l'offre sera jugée selon les critères, énoncés au règlement de consultation avec leur pondération.

Recommandations concernant la dématérialisation

Nos conseils

- Pour toutes les consultations lancées depuis le 1er octobre 2018,
SEULS LES PLIS ELECTRONIQUES SONT ACCEPTES
- Tester votre configuration en ligne
- Pas de signature (manuscrite ou électronique) exigée au moment du dépôt du pli
- Faire une copie de sauvegarde

L'attribution du marché

L'attributaire pressenti doit fournir un ensemble de documents suite à l'attribution du marché et notamment :

- L'ensemble des pièces permettant de vérifier la non-interdiction de soumissionner à un marché public
- L'acte d'engagement dûment complété et signé
- Les pouvoirs nécessaires à la signature du marché et les pouvoirs financiers (le cas échéant)
- La répartition des paiements dans le cadre d'un groupement

Si l'opérateur économique n'est pas en mesure de fournir les documents demandés permettant de vérifier la non-interdiction de soumissionner à un marché public, le pouvoir adjudicateur devra se reporter sur le candidat ayant proposé la deuxième offre la mieux classée.

Quelle signature électronique ?

Signature exigée pour l'attributaire **UNIQUEMENT**

Quelles **pièces** ?

- Acte d'engagement
- Mise au point le cas échéant
- DC4 (acte de sous-traitance) le cas échéant



Préconisation d'acquérir un **CERTIFICAT ELECTRONIQUE NOMINATIF** qui garantit :

- La période de validité
- La chaine de certification
- La non révocation
- La non répudiation

Obtenir la signature :

<https://www.economie.gouv.fr/daj/dematerialisation-publication-version-3-janvier-2019-des-guides-tres-pratiques-pour-accompagner>

05

Questions-réponses

Merci de votre attention !

Pour nous contacter : dfa-sara-par@paris.fr

Ressources utiles

1. Faire une [demande de contact avec un acheteur de la Ville](#)
2. Se renseigner sur la [politique d'achat de la Ville](#) et consulter le [2^{ème} Schéma parisien de la commande publique responsable](#)
3. S'informer sur les [Actualités et évènements fournisseurs](#)
4. Se renseigner sur [la relation avec les fournisseurs](#) et prendre notamment connaissance de l'organigramme de la Direction des Finances et des Achats, des différents interlocuteurs au sein de la Sous-direction des Achats et la Charte de déontologie
5. Prendre connaissance du [Guide d'utilisation de la plateforme Maximilien](#), identifier des partenaires pour répondre aux marchés et vous mettre en veille sur nos consultations lancées dès 40 000 euros HT sur votre secteur d'activité en créant des alertes mail sur la plateforme: <http://www.maximilien.fr/>
6. Découvrir le [Portail Paris Fournisseur](#) (réservé aux titulaires de nos marchés)
7. Se renseigner plus généralement avec [l'Open Data Paris](#)

**REUNION D'INFORMATION FOURNISSEURS DU 30 JUIN 2023 RELATIVE A
L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE DE PARIS**

COMPTE-RENDU DES QUESTIONS / RÉPONSES EN SÉANCE

Remarque : D'une manière générale, pour les structures les plus modestes, les délais sont jugés parfois très contraints pour le dépôt de candidature, d'offres ou de pièces lors de l'attribution.

Réponse : Ces délais peuvent effectivement représenter une contrainte pour les opérateurs économiques. Néanmoins, ils sont nécessaires à l'acheteur public qui, dans le respect des délais inscrits au Code de la commande publique, doit mettre à disposition les contrats de façon à ne pas risquer de rupture d'approvisionnements ou des prestations par exemple.

Question : Dans quelle mesure les entreprises adaptées peuvent-elles prendre part aux marchés du secteur protégé ainsi qu'aux objectifs en matière d'heures d'insertion ?

Réponse : Il existe en effet deux mécanismes distincts. Tout d'abord, il y a le mécanisme du marché réservé, où l'acheteur a la possibilité de réserver le marché à la fois aux structures de l'insertion par l'activité économique (IAE) et aux structures du handicap. Cependant, l'acheteur a également la liberté de choisir de flécher le marché vers l'IAE ou vers le handicap.

Ensuite, il y a les marchés comprenant une clause d'insertion socioprofessionnelle, où les entreprises adaptées peuvent se positionner en co-traitance ou en sous-traitance si besoin avec des opérateurs du milieu dit « ordinaire ». La co-traitance ou la sous-traitance peut favoriser la mise en œuvre de cette clause d'insertion dans les marchés ne faisant pas l'objet d'une réservation à un secteur.

Il est important de souligner que la clause d'insertion dans les marchés constitue un levier puissant de la dimension sociale et solidaire des contrats de la commande publique parisienne.

Remarque : Il peut être complexe de trouver des partenaires pour remplir les objectifs d'un contrat en matière d'heures d'insertion. Le manque de personnel qualifié est une problématique commune à différents types d'entreprises (dont les entreprises adaptés, d'insertion et ESAT), et cela réduit les possibilités pour répondre aux besoins d'un marché.

Réponse : Dans le cadre de l'exécution de la clause d'insertion socioprofessionnelle, la Ville de Paris est en relation avec l'association Ensemble Paris Emploi Compétences (EPEC). Son rôle est notamment de faciliter l'identification des publics éloignés de l'emploi, pour des recrutements directs au sein des entreprises dites « ordinaires » ou en tant que partenaires des structures de l'IAE ou du handicap. Il est donc recommandé de solliciter l'EPEC lorsqu'un titulaire rencontre des difficultés de ce type pour l'exécution d'un contrat de la Ville de Paris.

De plus, l'association HANDECO met à disposition une plateforme en ligne rassemblant les têtes de réseaux du handicap. Elle propose un annuaire qualifié où il est possible de consulter et identifier des partenaires, pour des collaborations en co-traitance ou en sous-traitance.

Question : Y a-t-il sur Maximilien un espace dédié aux opérateurs qui recherchent des co-traitants ?

Réponse : Il existe en effet une bourse à la co-traitance et sous-traitance dans Maximilien. Toutefois, il est recommandé de profiter des événements (telles que les réunions d'information fournisseurs de la Ville de Paris) pour rencontrer d'autres opérateurs de votre milieu fournisseurs. Ces réunions sont également destinées à favoriser les échanges informels et les prises de contacts.

Question : Lors du dépôt de l'offre, est-il nécessaire de signer le DC4 (déclaration de sous-traitance) en version papier si l'opérateur ne dispose pas de signature électronique ?

Réponse : Lors de la soumission, les documents remis n'ont pas à être signés. Le dépôt de l'offre engage le soumissionnaire dans une certaine mesure à signer ultérieurement l'acte d'engagement, si le contrat lui est attribué.

Remarque : Pour éviter l'envoi de documents papiers, annexer au dossier de consultation un pouvoir de signature pour une co-traitance peut être pertinent.

Réponse : Dans un objectif de simplification des dossiers de consultation, les marchés publics passés par la Ville s'inscrivent plus dans une limitation du nombre de pièces. En cas de doute sur les pièces à fournir ou tout autre sujet concernant une consultation, les opérateurs sont incités à utiliser la messagerie sécurisée de Maximilien afin de poser leurs questions.

Question : Dans quelle mesure l'augmentation du nombre de cours oasis sera prise en compte dans les futurs marchés ?

Réponse : La création de cours oasis dans les écoles requiert effectivement un entretien supplémentaire. Lorsque des espaces évoluent vers des cours oasis, cette donnée est prise en compte dans la volumétrie des besoins en entretien.

Question : Quels sont les besoins, liées à la végétalisation des espaces, qui nécessiteraient la détention d'un permis nacelle ?

Réponse : Pour les marchés d'insertion, les espaces à entretenir ne sont pas figés. Si une structure est en mesure de réaliser une toiture végétalisée, cela peut lui être confié, sous réserve du cahier des charges. Ce qui est imposé, c'est un encadrement adéquat pour accompagner les travailleurs à la fois sur la partie d'insertion et sur la partie économique,

ainsi qu'un minimum de matériel. Le permis nacelle n'est donc pas exigé dans ces marchés d'insertion.

Remarque : Pour information, les structures d'insertion ou du travail protégé sont très rarement référencées par des organismes tels que Qualipaysage.

Réponse : Les marchés d'entretien, qu'ils soient d'insertion ou réservés, ne nécessitent pas ce référencement. L'objectif est de ne pas freiner les opérateurs qui souhaiteraient se porter candidat à un marché.

Question : Pour la candidature, quels éléments sont pris en compte pour valider la capacité technique et professionnelle d'un opérateur sans certification ou labélisation ?

Réponse : La certification et la labellisation n'étant pas les seuls moyens de prouver les compétences d'un opérateur, tout moyen de preuve est accepté.

Question : Concernant le marché d'élagage, y aura-t-il du nettoyage dans les prestations à réaliser ?

Réponse : Les prestations porteront essentiellement sur de l'élagage. Par ailleurs, un marché de nettoyage des pieds d'arbres existe.